



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 9 mai 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16 mai 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 mai 2001

**Acquisitions de parcelles et cession de droits indivis à M. et Mme**  
**Place du Port**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Joël RENOUX, M.  
Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M.  
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme  
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme  
Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, M. Michel  
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE,  
Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme  
Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle  
LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.  
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mlle Karen NALEM, Mme Christabelle CHOLLET

DELIBERATION D2011542001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 9 mai 2001**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Acquisitions de parcelles et cession de droits indivis à M. et Mme**  
**Place du Port**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre du réaménagement du secteur de la Place du Port et dans le but d'améliorer puis de rendre public le passage piétonnier existant entre la Sèvre et la Place du Port [REDACTED], actuellement étroit et sans décoration arbustive ni florale, M. et Mme [REDACTED] sont favorables pour procéder avec la Ville de NIORT à une cession de divers de leurs biens et de leurs droits indivis pour la parcelle BN n° 647 (ancienne parcelle n° 56, demeurant en indivision entre la Ville et M. et Mme [REDACTED]).

Ils céderaient à la Ville les parcelles cadastrées section BN n° 644 de 16 m<sup>2</sup>, n° 50 de 12 m<sup>2</sup>, n° 52 de 2 m<sup>2</sup>, n° 55 de 2 m<sup>2</sup> également, les appentis n° 59 de 22 m<sup>2</sup> et 60 de 20 m<sup>2</sup>, le tout représentant une superficie de 74 m<sup>2</sup>, ainsi que leurs droits indivis pour la parcelle n° 647 de 120 m<sup>2</sup>, le tout ayant une valeur de 56 480 F.

Par ailleurs, afin de laisser à M. et Mme [REDACTED] un espace suffisant privatif devant leur maison, la Ville de NIORT leur céderait ses droits indivis sur la parcelle cadastrée section BN n° 646 de 274 m<sup>2</sup> pour la valeur de 6 480 F, soit une soulte nette en faveur de M. et Mme [REDACTED] de 50.000 F.

Pour préserver la tranquillité des intéressés par rapport au passage piétonnier qui sera ouvert au public après aménagement, il a été convenu également que la Ville de NIORT édifierait à ses frais un mur de clôture séparant la partie privée (646, 645) de la future partie publique (647, 644,59, 60, 50, 52,55).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'opération décrite ci-dessous ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville de NIORT.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)